

Des conseils en boîte pour pérenniser les PME

ENTREPRISES L'Arcam a défini son périmètre d'intervention comme région-pilote pour le lancement de l'Association PMEbox qui bouscule le consulting.

PAR ANNE.DEVAUX@LACOTE.CH

Cabinets de conseil d'un côté et petites PME de l'autre fonctionnent aujourd'hui avec de vieilles habitudes qui les empêchent bien souvent de se côtoyer. Parmi les chefs d'entreprise de PME traditionnelles avec peu d'employés, certains préfèrent toujours s'en remettre à leur fiduciaire, laquelle n'est pas toujours bien armée pour initier le changement et les accompagner dans leur stratégie d'adaptation et de développement.



Les boxes répondent immédiatement à des questions et permettent de garder la main sur le temps et l'argent investis en conseils.

ISABELLE DURAFOURG
DIRECTRICE DE PMEBOX

L'Arcam (Association de la région de Cossonay – Aubonne – Morges) promeut un nouveau dispositif entièrement modélisé à l'intention des PME. Il s'agit de l'association PMEbox dont l'objectif est d'assurer la pérennité des PME et de favoriser le maintien et la création d'emplois de proximité. Cette plateforme collaborative est conçue comme un ensemble de boîtes à outils dans lesquelles les petites entreprises pourront se servir.

A l'écoute des PME

Oscar Cherbuin, directeur de l'Arcam, explique le contexte: «Avec le Nord vaudois et le Gros-de-Vaud, nous avons décidé d'être régions pilotes. Notre tissu local est composé de



Yves Aebi et Alexia Bertoli, de la société Fiduciaire Onefid Sàrl à Saint-Prex, ont créé six boxes de conseils. SIGFREDO HARO

nombreuses PME et il nous apparaît important d'apporter un soutien à ce pan essentiel de l'économie locale. Au demeurant, nous constatons qu'aucune aide cantonale ne soutient directement ces petites PME dans leur besoin d'évoluer et d'innover dans leur business, en intégrant le numérique et l'industrie 4.0!»

Alors que la promotion économique propulse les start-up qui métamorphosent le canton en écrin helvétique de l'innovation, les petites entreprises qui couvrent l'ensemble du territoire sont passées en dessous de son radar. Néanmoins, séduit par le projet PMEbox, le canton s'engage à verser une aide financière de 100 000

francs répartie sur trois ans au bénéfice de l'association dont Nasrat Latif, entrepreneur et journaliste économique, est le président. Il considère ce premier pas cantonal comme un signe fort quant à la pertinence du concept. «Le financement d'un système de conseil auprès des PME est une première». Et d'ajouter: «En tant que patron, on pense que le consulting n'est pas pour nous, mais les PME traditionnelles sont aussi concernées par les changements de modèles d'affaires».

L'accès au conseil

En soulignant que l'emploi est une donnée présente et incontournable dans toutes les problématiques quotidiennes et stratégiques d'une entreprise quelle que soit sa taille, Isabelle Durafourg, cofondatrice de l'association PMEbox, insiste sur la nécessité d'apporter des solutions rapides et concrètes. Elle veut casser le mythe de l'offre de prestation de conseils qui se transforme en serpent



En tant que patron, on pense que le consulting n'est pas pour nous, mais les PME traditionnelles sont aussi concernées.

NASRAT LATIF
ENTREPRENEUR
ET JOURNALISTE ÉCONOMIQUE

calité». Les boîtes à outils constituent la première marche facile à franchir par les nombreuses PME ayant renoncé à se faire conseiller.

Un coût forfaitaire

Chaque box proposée, ainsi que les compétences des conseillers, est homologuée par une commission neutre et indépendante. Isabelle Durafourg met en avant ce qui compte pour les chefs d'entreprise, «les boxes répondent immédiatement à des questions et permettent de garder la main sur le temps et l'argent investis en conseils». Pour une demi-journée avec un conseiller, il en coûtera 750 francs et pour une journée, le forfait s'élèvera à 1500 francs. Le revenu est partagé entre le conseiller porteur de la box qui en recevra les 2/3 et la plateforme pour le dernier tiers. L'association a vocation à s'étendre dans toute la Suisse. Le succès qu'elle rencontrera dans les trois régions pilotes déterminera la vitesse de son développement.

Changer de pratique

La fiduciaire Onefid Sàrl, à Saint-Prex, est un des membres fondateurs de l'association PMEbox dont le but est de dispenser des conseils aux PME. Les deux associés, Yves Aebi et Alexia Bertoli ont créé six boxes d'une demi-journée chacune au coût unitaire de 750 francs. Yves Aebi s'est pour sa part concentré sur trois moments décisifs de la vie d'une entreprise. Il donne l'exemple de la succession qui met en jeu aussi bien des aspects humains que financiers. «Nous avons beaucoup de casse au niveau de la pérennité des entreprises et du maintien des emplois parce qu'aucune réflexion n'a été entamée en amont. Nous intervenons beaucoup trop comme des pompiers», constate le spécialiste. La box est personnalisée. Après une présentation du contexte général du point de vue légal, dont les obligations incontournables, le cas particulier du

client est abordé. Un tour de sa situation personnelle, professionnelle, financière et patrimoniale avec un ensemble d'options possibles donnera lieu à une feuille de route qui sera établie à l'issue de la demi-journée. Yves Aebi souligne le nombre important d'entreprises qui se passent même des conseils d'une fiduciaire. Il ne cache pas sa satisfaction à changer ses habitudes de conseils grâce à PMEbox et se réjouit de dépoussiérer l'image de la fiduciaire qui aligne des colonnes de chiffres pour faire la comptabilité de ses clients. «Nous aussi, nous devons changer de pratique, expliquer à nos clients l'ensemble des tâches qu'ils peuvent exécuter eux-mêmes rapidement grâce aux outils numériques et amener les PME qui renoncent aujourd'hui à des prestations de conseils pour des raisons financières à y accéder en toute sécurité».